ADMINISTRATION COMMUNALE DE BOULAIDE
3, rue de la Mairie
L-9640 BOULAIDE

PacteClimat
European Energy Award

AVIS PUBLIC

Le Collège Échevinal de la commune de Boulaide informe par la présente la population que, conformément l'article 29 (1), alinéa 4 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le Conseil Communal a approuvé le morcellement d'un terrain suivant :

Séance du Conseil Communal du 22 décembre 2017 :

Demandeur (s)	**Parcelle(s) cadastrale(s)**	**Nombre de lots**
M. Jean-Paul Schumacher	Section A de Boulaide No 2857/5361	2

Le public peut prendre connaissance du texte intégral de ladite délibération et des plans annexés pendant les heures de bureau à la maison communale à Boulaide.
La présente publication est faite conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Boulaide, le 02 janvier 2018

Pour le Collège Échevinal,

Le Bourgmestre,
René Daubenfeld

le secrétaire f.f.,
Jeff Kinnen

Administration Communale Boulaide

Tél : +352 99 30 12 Fax : +352 99 36 92 Email : secretariat@boulaide.lu
www.boulaide.lu